



Réitération du mandat du 21 mars 2012

- ✓ **Considérant** que nous menons un mouvement social historique dépassant les revendications étudiantes;
- ✓ **Considérant** que cette lutte n'est pas encore gagnée et que nous faisons toujours face à l'intransigeance d'un gouvernement borné et corrompu;
- ✓ **Considérant** que tous les jours de nouveaux groupes se mobilisent en appui à la lutte étudiante que ce soit au niveau local, national ou international;
- ✓ **Considérant** la responsabilité que nous détenons face à tout-e-s les étudiantes et étudiants ainsi qu'envers tous les mouvements sociaux actuels et pour les générations futures de rester debout;
- ✓ **Considérant** qu'avec sa loi matraque le gouvernement nie nos droits fondamentaux ainsi que la légitimité de nos assemblées générales;
- ✓ **Considérant** que nous refusons de plier devant l'oppression et que nous ne retournerons à l'école que lorsque nous l'aurons décidé démocratiquement ;
 - ❖ **Que l'AGECVM réitère son mandat de grève jusqu'à la gratuité scolaire du 21 mars;**
 - ❖ **Que les membres de l'AGECVM se positionnent contre toute forme de repli ou de trêve;**
 - ❖ **Que les membres de l'AGECVM prennent les moyens appropriés pour faire respecter ses mandats de grève, notamment par un piquetage dur et des levées de cours si nécessaire.**